

Haïti 2010: La solidarité a-t-elle toujours un sens?

Une expérience sur le terrain en Haïti
avec Maryse Pepin,
Coopérante volontaire et membre de la SROH



Par
P. Luc Dupont,
Président
SROH

La Société de recherche en orientation humaine (SROH) organisait une table ronde le 8 décembre 2010 au centre communautaire la Perle retrouvée à Montréal. Cette rencontre se voulait une occasion d'échanger sur le sens de la solidarité et de la coopération en s'inspirant d'une expérience sur le terrain de Maryse Pepin.

La solidarité passe également par une conscience de soi. Quelle est la motivation à l'origine du sentiment de solidarité? Est-ce uniquement l'idée de se donner bonne conscience? La solidarité s'inscrit dans un processus de développement qui touche tant les conditions immédiates de survie que la transformation des mentalités à moyen terme.



Nous vivons aujourd'hui dans une société où la culture de l'instant présent est la norme. Les différents médias et l'Internet portent à notre connaissance des éléments d'actualité ou des événements qui sombrent ensuite dans l'oubli nous laissant croire que tout est réglé. Pensons ici non seulement aux conséquences tragiques du terrible séisme en Haïti, mais aux inondations dévastatrices au Pakistan ou au désastre écologique dans le golfe du Mexique.

La conférencière a apporté un vibrant témoignage de son expérience qui nous a permis de constater l'ampleur des défis qui confrontent la société haïtienne au quotidien depuis des dizaines d'années et dont le terrible séisme de janvier 2010 a amplifié la problématique. Son exposé était accompagné d'un diaporama illustrant comment des actions concrètes peuvent atténuer la souffrance tout en étant porteuses d'espoirs.

Vous trouverez le compte-rendu complet sur le site www.sroh.org

L'existence d'un esprit de solidarité doit commencer par une prise de conscience de l'autre. En d'autres termes, l'autre ne doit pas être une abstraction, mais bien un être humain, en chair et en os, qui vit, qui a des espoirs, des besoins, des enfants, des parents, de la famille ou des grands-parents. Pour faire preuve de solidarité, il est nécessaire de prendre conscience de ses besoins tout comme du chemin dans lequel il compte s'engager pour s'affranchir de sa condition de survie.



Maryse et son fils Charles distribuant du matériel dans un centre de sinistrés.